Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Vins et spiritueux : des emballages plus légers et recyclables récompensés à Avignon



Après Bordeaux, c'est à Avignon qu'ont été désignés les lauréats soucieux d'une moindre empreinte carbone par Adelphe (ex-Eco-Emballage), filiale de CITEO, dont la mission est de réduire l'impact des contenants vins et spiritueux sur l'environnement, en partenariat avec le Syndicat des Côtes du Rhône.

Avec 60 candidats en lice au départ et 18 projets sélectionnés, finalement ce concours a récompensé une demi-douzaine de candidats à la Maison des Vins. Le Prix de l'Eco-conception a été attribué à Jérôme Choblet, vigneron-récoltant en Loire-Atlantique, au Domaine des Herbauges, un vignoble familial qui date

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

de 1864. Il a mis au point une canette pour vin en aluminium. « Ce projet qui a pris 5 ans de réflexion et d'études, représente un investissement de 1,6M€ pour un triple objectif. Réduire le poids du contenant, limiter son impact sur le transport et proposer un format individuel plus pratique. » Effectivement, par rapport au verre, le poids a baissé de 92%, l'aluminium est recyclable à vie et à 100% et l'impact sur l'empreinte carbone a été réduit de 88% grâce à la légèreté de ce matériau. En plus, une version '*full ouverture*' de la canette peut servir de verre de dégustation et supprime donc les gobelets jetables.

« Autre avantage, la canette est plus petite qu'une bouteille de 75 cl, elle offre une dose d'alcool moindre, donc moins chère pour les jeunes, mais aussi les personnes seules de tous âges, ajoute Jérôme Choblet. On se l'arrache aussi dans les TGV, les avions, les navires de croisière, les mini-bars des hôtels multi-étoilés. On est passé de 4 000 à l'heure à 20 000 ! Notre chaîne d'embouteillage à Nantes inaugurée en mai 2025 était prévue pour 345 000 unités, elle a produit 1,4 million de canettes depuis pour 2026. Nous allons passer de 2 à 12 millions et investir 2M€ dans une nouvelle ligne de production qui nous fera passer le cap des 16M d'unités en 2027, soit une progression de +140% », explique ce vigneron qui est également passé par une école de commerce pour booster son sens aigu du business et de la compétitivité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



©Jérôme Choblet

Jérôme Choblet de Loire Atlantique primé pour une canette à vin en aluminium.

De son côté, le collectif Rhonéa qui rassemble 142 familles d'artisans-vignerons sur 1 300 hectares de terroirs (Gigondas, Vacqueyras, Beaumes-de-Venise, Côtes-du-Rhône, Châteauneuf-du-Pape, Rasteau) a été la seule structure de Vaucluse primée à ce concours Millésime. Pour sa gamme collective 'Engagés' dont la raison d'être est de « défendre un vin durable, lisible et justement rémunéré, avec un pourcentage du chiffre d'affaires reversé aux viticulteurs. Un projet fédérateur, ça compte en ces temps de crise », explique Valérie Vincent, Directrice marketing et développement commercial.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



La gamme de vins engagés. ©Rhonéa

GRDF s’allie aux festivals du Sud pour des événements plus verts

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Le réseau de distribution de gaz GRDF s'associe pour la deuxième année consécutive à des festivals de la Région Sud, dont un organisé en Vaucluse. Ce partenariat permet la valorisation des déchets collectés au cours de ces événements en gaz vert.

« Lors de la première édition en 2024 ce sont 5 tonnes de déchets alimentaires qui ont été récoltées et valorisées », explique Guilhem Armanet, directeur GRDF Sud-Est. En 2025, GRDF s'est associé à trois festivals de la Région Sud : Delta Festival (13), Le Son by Toulon (83), et Insane Festival (84).

Ces trois festivals sont donc 'événement engagé gaz vert', une mention créée par GRDF pour accompagner les organisateurs dans une démarche de collecte et de valorisation des biodéchets, mais aussi pour sensibiliser les festivaliers. Pour ce faire, ces festivals diffusent des courtesvvidéos pédagogiques, de courte durée, sur les écrans des scènes. Des 'brigades vertes' accompagnent également les festivaliers sur place sur les bons gestes de tri.

Insane, un festival vauclusien engagé pour l'environnement

Parmi les festivals accompagnés par GRDF, il y a l'Insane Festival, un événement organisé chaque année au plan d'eau d'Apt, qui a célébré ses 10 ans cette année. Chaque année, le festival s'applique à évoluer,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

en se fixant notamment des objectif environnementaux.

Étant situé au cœur du Parc naturel régional du Luberon, le respect de l'environnement est au cœur des priorités des équipes organisatrices. « À l'Insane Festival, nous croyons que la fête peut rimer avec conscience environnementale », déclarent-elles. Depuis 3 ans, le festival s'engage à limiter son impact au travers d'une meilleure gestion des déchets, avec notamment des bennes et des poubelles de tri identifiées, des équipes sur le terrain et un gros travail de coordination logistique. Grâce à GRDF, les biodéchets sont ensuite valorisés en gaz vert.

Le gaz vert, une énergie renouvelable

Le gaz vert, aussi appelé biométhane, est un gaz 100% renouvelable qui permet la production d'une énergie décarbonée produite localement. Selon GRDF, l'ensemble de ces gaz verts pourraient représenter 20% de la consommation de gaz d'ici 2030, et la France pourrait couvrir 100% de sa demande de gaz grâce aux gaz verts en 2050.

Ce gaz a les mêmes caractéristiques que le gaz naturel, mais avec une empreinte carbone beaucoup plus faible, et est compatible avec tous les équipements au gaz (chaudières, poêles, chauffe-eau…). En choisissant l'option de valoriser leurs biodéchets en gaz vert, les festivals participe à la réduction de l'empreinte carbone de l'événementiel.

À Lagnes, Enedis mène un chantier bas carbone

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis poursuit ses efforts en faveur de l'environnement en modernisant le réseau électrique à Lagnes tout en tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Enedis est aux commandes d'un chantier à Lagnes, sur le Chemin de Saint Véran, ayant pour objectif le déploiement du réseau électrique en Moyenne Tension (HTA) et Basse Tension (BT) afin de viabiliser deux terrains non alimentés jusqu'ici. Engagé aussi bien dans le développement des territoires que dans la transition écologique, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité a décidé de faire de ce chantier un chantier bas carbone.

Pour ce faire, Enedis a décidé de réemployer des terres sur place dans le but de réduire les émissions de CO2 en limitant les trajets en camion et l'achat de remblais neufs. Une méthode identifiée comme l'un des leviers les plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le réemploi des terres permet également d'économiser des ressources naturelles comme le sable ou les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

granulats et de limiter les volumes envoyés en décharge. Une démarche qui s'inscrit dans une logique d'économie circulaire appliquée aux travaux publics.

Un chantier en vue d'une urbanisation

Après des travaux de terrassement, Enedis a procédé au raccordement et au remblayage du dernier trou contenant le câble. Le chantier comprend donc l'installation de bornes REMBT (Raccordement en Moyenne ou Basse Tension) et la pose de câbles souterrains.

Ce raccordement a deux objectifs : améliorer la fiabilité du réseau local et faciliter le développement urbain de la zone. De manière plus globale, ce chantier vient répondre aux besoins croissants en électricité des habitants.



©Enedis

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

L’empreinte carbone des appareils électroniques au cours de leur cycle de vie



À l’échelle mondiale, l’industrie numérique est en plein essor. Et cette croissance pèse de plus en plus lourd sur l’environnement. Comme le rapporte la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (UNCTAD) dans sa dernière étude annuelle sur l’économie numérique, les ventes de smartphones ont plus que doublé dans le monde depuis 2010, pour atteindre 1,2 milliard d’unités en 2023. Et selon les prévisions pour les années à venir, le nombre total d’appareils connectés à Internet devrait plus que doubler entre 2023 et 2029, pour atteindre près de 40 milliards à la fin de la décennie.

L’écosystème numérique est gourmand en ressources, notamment en métaux rares, et il émet également une quantité considérable de gaz à effet de serre (GES) dans l’atmosphère. Avec la croissance de la demande mondiale en matière de transfert de données, de traitement et de stockage pour les nouvelles technologies telles que la blockchain, l’intelligence artificielle, la 5G ou encore l’Internet des objets, les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

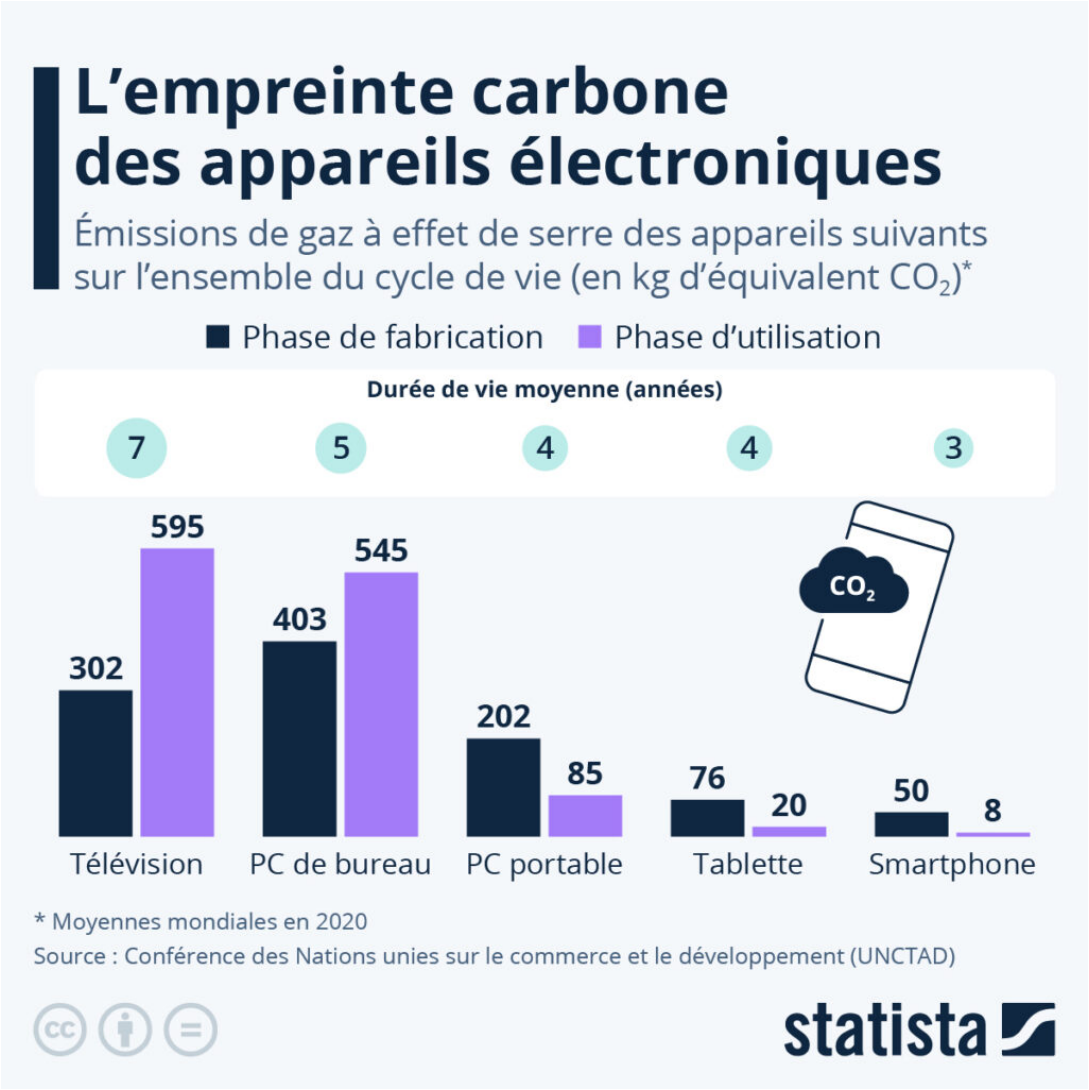
émissions liées aux activités numériques sont amenées à exploser. En 2020, le secteur des technologies de l'information et de la communication émettait déjà entre 0,7 et 1,6 gigatonne d'équivalents CO2 par an, soit entre 1,5 % et 3,2 % du total des émissions mondiales, selon les estimations publiées par l'UNCTAD.

Comme le détaille une analyse basée sur des moyennes mondiales, si l'on regarde l'empreinte carbone des principaux appareils électroniques équipant les foyers sur l'ensemble de leur cycle de vie, les ordinateurs de bureau sont les plus mauvais élèves. Avec 948 kg d'équivalent CO2 produits par appareil, de leur fabrication à la fin de leur utilisation, ils se classent juste devant les téléviseurs (897 kg d'équivalent CO2). Toutefois, la majorité des émissions de ces deux types d'appareils survient lors de la phase d'utilisation : 57 % pour les PC de bureau et 66 % pour les téléviseurs. Cela signifie en théorie que leur empreinte carbone peut être réduite de plus de moitié s'ils sont utilisés dans des régions où l'électricité du réseau est entièrement décarbonée, c'est-à-dire produite uniquement à partir d'énergie primaire non-fossile.

À l'inverse, la phase de fabrication est la plus impactante pour les appareils à batterie ayant un cycle de vie plus court, comme le met en avant notre infographie. Pour les smartphones par exemple, dont la durée de vie est en moyenne deux fois moins élevée qu'une télé ou un ordinateur de bureau, les étapes de production représentent plus de 80 % des émissions de GES attribuées (sur un total de près de 60 kg d'équivalent CO2 en moyenne). Si l'on tient également compte du fait qu'il y a beaucoup plus de téléphones mobiles que d'ordinateurs en service dans le monde, les émissions liées à ces équipements prennent encore davantage de poids. En France par exemple, on dénombre actuellement environ deux smartphones en moyenne par foyer, contre un peu moins d'un PC de bureau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

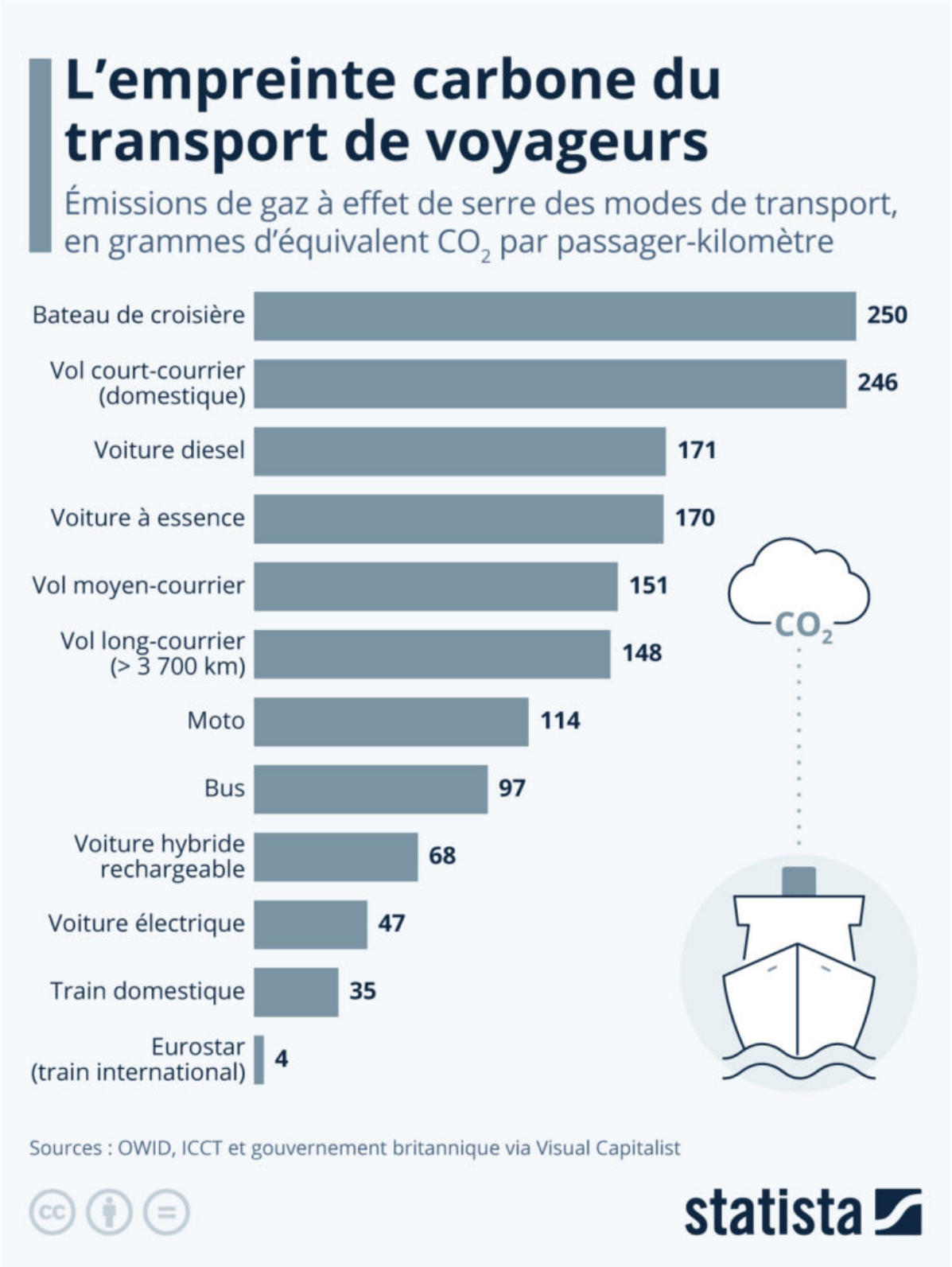


De Tristan Gaudiaut pour Statista

Quels modes de transport sont les plus polluants ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Les transports représentent près du quart des émissions mondiales de dioxyde de carbone liées à la combustion d'énergie. Comme le montre une analyse publiée par le site Visual Capitalist, les voyages en bateau de croisière, les vols intérieurs (court-courrier) et les trajets en voiture thermique sont les modes de déplacement les plus intensifs en carbone, c'est-à-dire si l'on regarde les grammes d'équivalent CO2 émis par passager et par kilomètre. À l'autre bout de l'échelle, le train s'impose parmi les moyens de transport émettant le moins de gaz à effet de serre rapporté au nombre de voyageurs et à la distance parcourue.

Il est important de souligner que les données présentées dans le graphique ci-dessous peuvent varier d'un pays à l'autre, en fonction du mix énergétique national, des technologies et du réseau de transport. Par exemple, de nombreux experts s'accordent à dire que les voitures électriques, sur une durée de vie complète, ont une empreinte carbone plus faible que les véhicules à moteur à combustion. Cependant, les véhicules électriques se rechargent avec le courant provenant du réseau électrique, qui demeure plus ou moins alimenté par les combustibles fossiles selon les pays. Par conséquent, les émissions des voitures électriques dépendent avant tout de la manière dont les pays dans lesquels elles sont utilisées produisent leur électricité.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue circule désormais au biocarburant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue, qui se charge de faire découvrir la ville aux touristes avec un trajet de 35 minutes, roule désormais au HVO, un biocarburant 100% renouvelable et certifié durable.

Soucieux de réduire son impact environnemental et de limiter son empreinte carbone, le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue vient de passer au HVO. Produit à partir de matières premières végétales, résiduelles ou de déchets, notamment issus de l'agriculture, ce biocarburant peut être utilisé comme alternative au diesel sans avoir besoin de modifier le moteur.

Mis en œuvre par la société carpentrassienne des Voyages Arnaud, le petit train réduit ses émissions de CO2 d'au moins 70% et de particules fines de plus de 85%, diminue le bruit et les odeurs de son moteur, et contribue à améliorer la qualité de l'air de la ville.

Le petit train circule du 3 avril au 2 novembre, au départ du 3 Avenue des Quatre Otages (35 minutes ; arrêt de 10 minutes au Partage des Eaux).
Du lundi au mercredi et le vendredi et le samedi : 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h, 17h, 18h.

Ecrit par le 6 novembre 2026

Le jeudi : 15h, 16h, 17h, 18h.
Tarif plein : 7€ / Tarif pour les 4 à 12 ans : 5€ / Gratuit pour les moins de 4 ans.



L'entreprise vauclusienne Aladdin Concept va fabriquer ses abris en aluminium 100% recyclé

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



La structure avignonnaise Aladdin Concept, spécialisée dans l'abri de piscine depuis plus de vingt ans, a annoncé que l'ensemble de ses productions d'abris seront désormais conçues en aluminium recyclé. C'est la première entreprise de ce secteur qui va procéder à cette méthode de production, ce qui vient confirmer son désir d'engagement environnemental et contribuer à la transition écologique via ses activités.

L'entreprise « made in Provence » Aladdin Concept va modifier sa chaine de production en fabriquant des abris de piscine 100% recyclé et ainsi réduire l'empreinte carbone de ses réalisations. Avec ce nouveau système, l'empreinte carbone du matériau est divisée par trois, passant de 8,6 kg de CO2/kg (ce qui est la moyenne européenne) à 2,95kg de CO2/kg. Une avancée considérable pour réduire l'empreinte carbone de la firme vauclusienne.

Cette innovation est dans la ligne directrice insufflée par Aladdin Concept depuis son ouverture. L'entreprise avignonnaise a toujours eu à cœur de mettre en place des stratégies visant à répondre aux questions environnementales, en particulier celles liées à la réduction de l'empreinte carbone. Toutes les chutes d'aluminium émanant de sa production sont envoyées au recyclage et envoyées au recyclage au sein d'une entreprise locale spécialisé dans le traitement des déchets métalliques, et ce, depuis plusieurs années. La firme utilise cette même technique pour les chutes de polycarbonate.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Lors du chantier de pose de l'abri, aucun déchet n'est généré. Les abris Aladdin sont en effet livrés déjà assemblés, sanglés directement sur la remorque. Aussi, le seul déchet produit est le film de protection plastique, servant à protéger les plaques de polycarbonate pendant le voyage. Ces derniers sont également recyclés directement dans l'usine de production à Avignon.

Enedis renouvelle son soutien au festival Insane



L'Insane débute ce jeudi 10 août et aura lieu pendant quatre jours à Apt. Comme l'année dernière, Enedis a décidé d'accompagner le festival de musique dans la réduction de son impact environnemental.

Du 10 au 13 août, la ville d'Apt va vibrer au rythme de l'Insane, qui va accueillir près de 60 000 festivaliers. Enedis affirme son engagement à soutenir les initiatives locales axées sur la durabilité, comme le festival, qui se veut de plus en plus respectueux de l'environnement. Le gestionnaire du réseau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

de distribution d'électricité a donc pour mission d'accompagner l'événement afin que ce dernier réduise son empreinte carbone.

Pour ce faire, les techniciens d'Enedis ont réalisé trois branchements provisoires nécessaires aux installations techniques du festival en raccordant 50% de la puissance nécessaire au réseau public d'électricité. Cela permet de diminuer considérablement l'utilisation de groupes électrogènes, des émissions de CO2, du bruit, offrant ainsi une expérience encore plus agréable pour les festivaliers. En France, un événement branché au réseau permet de réduire de 90% les émissions de CO2 liées aux besoins en énergie électrique, comparé à un événement fonctionnant sur des groupes électrogènes diesel d'une puissance inférieur ou égale à 1000 Kw. Un festival français d'une durée de quatre jours consomme en moyenne 300 000 litres de gasoil en 2022, ce qui représente 950 tonnes équivalent CO2, soit plus de 4 millions de kilomètres en voiture thermique.

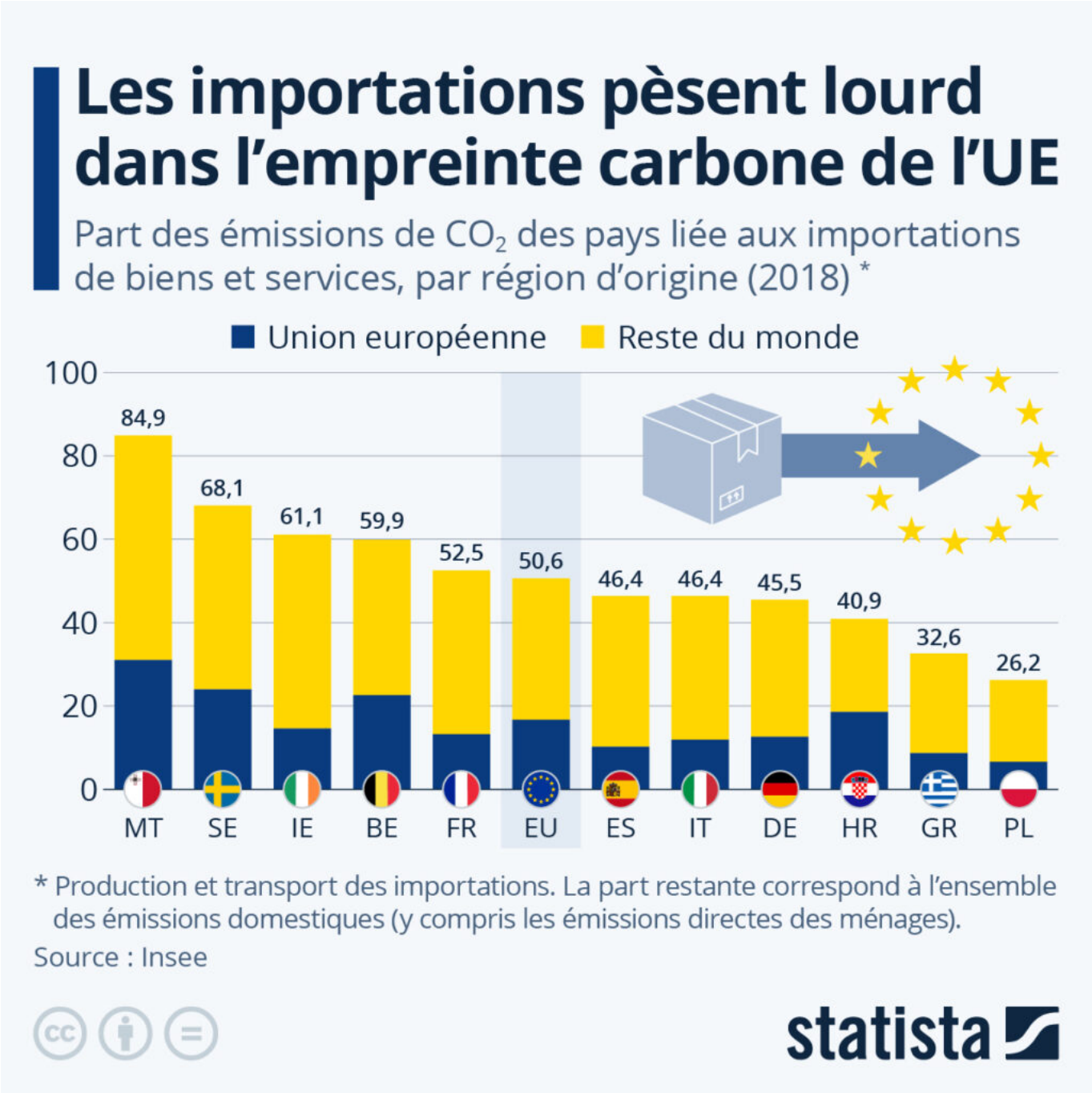
Lire également : 'Apt : l'Insane, bien plus qu'un festival de musique'

V.A.

Les importations pèsent lourd dans l'empreinte carbone de l'UE

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Le Parlement européen vient d'approuver une législation visant à introduire progressivement une taxe sur les importations de produits à forte teneur en carbone, basée sur le CO2 émis lors de leur production. Ce projet de loi, qui cible notamment les importations d'acier, de ciment, d'aluminium, de fertilisants et d'électricité, est une première mondiale et n'attend plus que l'approbation finale des pays de l'UE dans les prochaines semaines.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Cette taxe vise à faire pression sur les pays extérieurs à l'UE pour qu'ils fixent un prix du carbone, tout en contrant les avantages que peuvent avoir les industries de l'UE qui délocalisent leur production dans des régions où la législation environnementale est moins stricte. Comme l'explique Les Échos : « Les importateurs devront acheter des certificats d'émission basés sur le prix du carbone qu'ils auraient dû acquitter si les biens avaient été produits dans l'UE. Car les entreprises européennes doivent acheter des quotas de CO2 sur le marché européen du carbone lorsqu'elles polluent ».

Si l'on tient compte de la taille de la population, la Chine émet 2 fois plus de dioxyde de carbone par habitant que la moyenne mondiale, l'UE 1,5 fois plus et les États-Unis 3 fois plus. Mais ces chiffres ne comptabilisent pas les émissions associées aux biens et services importés, dont une grande partie de la production (et de l'empreinte écologique) est localisée dans des pays manufacturiers qui dépendent encore beaucoup des énergies fossiles. En intégrant l'impact des produits utilisés localement mais fabriqués à l'étranger, l'empreinte carbone par habitant devient plus élevée dans l'UE qu'en Chine : 11 tonnes d'équivalent CO2 par an, contre 8. Le chiffre pour les États-Unis est de 21 tonnes.

Comme le révèlent des données de l'Insee reprises dans notre graphique, la part de l'empreinte carbone associée aux importations varie de 26 % à 85 % dans les pays de l'UE – la moyenne étant de 51 % (dont 34 % hors-UE). Avec un mix énergétique carboné qui gonfle ses émissions territoriales, la Pologne affiche la part la plus faible. À l'inverse, c'est Malte, une petite île dépendante du commerce extérieur, qui présente la part d'empreinte CO2 importée la plus élevée. L'Allemagne, l'Italie et la France se trouvent dans une situation intermédiaire (46 % à 53 %, dont 33 % à 39 % hors-UE).

De Tristan Gaudiaut pour Statista